



COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE
CHARGÉE DE L'INDEMNISATION EN
MATIÈRE D'EXPROPRIATION POUR
CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE DU
DOMAINE DEVANT ABRITER
L'AÉROPORT DE GLO-DJIGBE

LE PRÉSIDENT

Réf: 501/2020/ANDF/DAF/DFR/AGF/SGDE/SA

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Président des Commissions d'expropriation et d'indemnisation, chargé de l'expropriation du domaine devant abriter l'Aéroport de Glo-Djigbé, informe les Personnes Affectées par le Projet (PAP), qu'à la doléance des **nouveaux Maires des Communes d'Abomey-Calavi, de Tori-Bossito et de Zè, et de certains citoyens**, il sera organisé à titre exceptionnel, un ratissage pour la collecte des dossiers des retardataires en vue de la finalisation du processus d'indemnisation de ces PAP. Cette itérative opération de collecte de dossiers se déroulera du **lundi 21 septembre au vendredi 09 octobre 2020**.

A l'issue de cette phase de ratissage, les frais d'indemnisation restés non payés seront systématiquement consignés en vue de la clôture du processus d'expropriation.

Les PAP concernées sont priées de faire diligence pour déposer leurs dossiers impérativement dans ce délai, à l'**Arrondissement de Glo-Djigbé**, aux fins de recevoir leurs indemnités de dédommagement.

Le Président de la Commission Interministérielle compte sur la participation et la diligence de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Cotonou, le 17 SEP 2020

Commissaire Nationale du Domaine
Pour le Président et PO
Directeur
Général Victorien D. KOUGBLENOU